

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 6

Artikel: Réorganisation de l'armée et préoccupations d'avenir
Autor: Chaudet, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 14.— ; 6 mois Fr. 8.—

Etranger : 1 an Fr. 17.— ; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro : Fr. 1.50

Réorganisation de l'armée et préoccupations d'avenir¹

Au cours de l'étape si bouleversante et si rapide des événements contemporains, l'assemblée de la Société suisse des officiers répond à la nécessité que nous ressentons de situer la position de notre pays devant les problèmes de l'heure. Quelle est cette position par rapport à nos origines et à nos buts, aux transformations qui s'opèrent dans le monde, à la fidélité qu'on se doit à soi-même? Telles sont les questions que je crois utile de soulever devant vous. Mais permettez-moi d'abord de vous apporter le salut du Conseil fédéral et de vous remercier en son nom de l'activité que vous avez exercée au cours de ces dernières années. J'ajoute à ce message l'expression de ma satisfaction personnelle. Sous la direction du Comité de Fribourg, vous avez continué à vous associer à nos préoccupations et à nous assurer un travail de collaboration dont le Département militaire et l'armée ont bénéficié depuis longtemps déjà et qui a porté ses fruits.

¹ Allocution prononcée par M. P. Chaudet, Conseiller fédéral, à l'Assemblée générale de la Société suisse des officiers, à Fribourg, le 4 juin 1961.

La succession des villes dans lesquelles vous avez tenu vos assises est une évocation saisissante de la diversité des traditions et des idées qui caractérisent notre pays. A une époque où l'apparition récente de l'arme atomique tactique rendait nécessaire un changement d'orientation en matière de défense nationale, c'est à Zurich que l'occasion me fut offerte d'esquisser le programme du proche avenir. Nous étions ainsi en un lieu marqué d'un esprit d'entreprise et d'un sens des dimensions qui s'identifient à la puissance économique et financière de la cité, et qui étaient faits pour donner un départ vigoureux à l'effort aussi considérable que celui que nous envisagions. Trois ans après, alors que nous étions en pleine élaboration des projets, ce fut à Lucerne que devait être présenté une sorte de bilan intermédiaire du travail. Nombre de milieux se souciaient à l'époque du résultat de nos études. On voulait qu'il demeurât conforme à la tradition helvétique, à la politique de neutralité, au système de l'armée de milices. Et cette inquiétude devait se manifester plus particulièrement en Suisse centrale où elle témoignait d'une volonté d'agir dans le respect des principes essentiels de notre vie nationale. Maintenant que nous avons franchi l'étape décisive de la révision de l'organisation militaire et de l'organisation des troupes, alors que nous présentons aux Chambres fédérales les demandes de crédits destinés à des acquisitions de matériels et à des constructions d'ouvrages, c'est à Fribourg que nous sommes appelés à définir nos tâches d'avenir. Par sa situation géographique et ses ponts, Fribourg symbolise l'union confédérale. En plein règne de la technique, son orientation intellectuelle et spirituelle nous rappelle qu'il n'est de vraie puissance que sous l'action des forces de l'esprit.

Ainsi, parmi les circonstances qui jalonnent les étapes de nos activités, vos rencontres ont-elles marqué des heures où nous avons pris conscience de nos insuffisances, de nos besoins, de nos responsabilités et de nos devoirs. Votre assemblée de Zurich a eu pour celui qui vous parle la valeur d'un engagement. J'en avais fixé les grandes lignes en ces termes : « La

modernisation de l'armée se fera par l'accroissement de sa puissance de feu et de sa mobilité. Appuyée par une aviation plus nombreuse, sa mise en place et son action seront couvertes par des troupes frontières, également renforcées. La diminution des effectifs permettra de mettre un jour des hommes à disposition d'autres tâches, celles de la défense des populations civiles ou celles de l'économie. L'essentiel — avais-je ajouté — sera de faire œuvre durable, en adoptant des solutions présumées valables quels que soient les changements auxquels on peut s'attendre dans le domaine de l'armement ». Sur le plan financier, j'avais relevé qu'un renforcement de l'armée qui ne serait pas opéré dans le cadre d'une réforme de structure aurait le désavantage de provoquer des dépenses très élevées sans nous libérer pour autant de ce que nous considérons comme un passif, le poids des effectifs et leur répartition.

Si nous examinons maintenant le résultat du programme esquissé en 1955, nous constatons qu'à l'exception du renforcement numérique de l'aviation, ce que nous avons réalisé est conforme à nos vues de l'époque. Je fais abstraction des mesures que nous avons prises, au prix de quelque 2 milliards de crédits, pour compléter et moderniser l'équipement, l'armement, les installations et les moyens d'instruction de l'armée. A côté de cet accroissement important de notre potentiel défensif, dont l'exposé détaillé ferait à lui seul l'objet d'une conférence, nous nous sommes attachés à fixer les structures nouvelles de l'organisation des troupes. C'est maintenant chose réglée. Les plans d'exécution sont en partie adoptés ou vont être prochainement examinés par les Conseils législatifs. Nous ne disposerons pas encore, au 1^{er} janvier 1962, de tous les matériels nécessaires à nos corps et à nos unités de troupes. Mais leur introduction se fera de manière aussi rapide que possible, et sans affaiblissement momentané de notre puissance défensive. Ce qui est entrepris dès maintenant dans les domaines de l'instruction et de l'entraînement des formations de combat est pensé en fonction des principes et

de la doctrine d'engagement de l'armée de 1961. Du point de vue purement technique, nous sommes en train de tourner une page importante de notre histoire militaire. Quels que soient les moyens nouveaux que nous introduirons au cours des années à venir, ces moyens s'inscriront dans le contexte préparé à leur intention. M. le chef de l'État-major général et M. le chef de l'instruction, à qui je rends hommage ainsi qu'à tous mes collaborateurs, vous ont parlé tout à l'heure de problèmes dont quelques-uns ne sont pas encore entièrement résolus. Je crois pouvoir me dispenser de prospecter à mon tour cette partie du si vaste terrain de nos préoccupations. Il me sera permis plus simplement de relever que nous avons modifié déjà et que nous modifierons encore l'organisation de certains de nos services. Il s'agit de pouvoir aborder et maîtriser en toutes circonstances les difficultés énormes qui sont inhérentes au progrès de la science et à la prodigieuse évolution de la technique. Les expériences que nous avons faites au cours des études sur la réforme de l'armée nous ont démontré ce qui peut être complété ou corrigé. Un retard de notre état de préparation militaire est encore admissible s'il est imputable à la durée d'un développement des matériels et des armes. Il ne saurait l'être s'il découle d'un défaut de système administratif ou de fonctionnement des organismes que nous avons à disposition. Les problèmes de planification, de contact avec les milieux économiques et scientifiques, d'information de la troupe et de l'opinion publique situent les domaines où des actions seront à mettre en œuvre parallèlement au déroulement des événements. Ce sont là les points qui retiendront dorénavant notre attention.

Notre travail doit se faire en accord avec le mouvement de la découverte et des idées d'une part, avec un minimum de compréhension du peuple, d'autre part. Toute rupture sur l'un ou l'autre de ces fronts pourrait conduire à de graves conséquences, à une préparation insuffisante, au manque d'unité de la pensée et de l'action.

On ne saurait oublier en effet l'interdépendance des facteurs de tous ordres qui font la valeur de notre défense nationale. Une armée dont l'organisation et l'équipement ne seraient pas orientés en fonction du progrès pâtirait sans tarder d'un manque de confiance de la troupe. Nous savons à quel point la formation intellectuelle de notre jeunesse se fait aujourd'hui par l'image et le son. Formation superficielle peut-être, mais formation qui pousse les curieux à regarder davantage en avant, à prendre facilement une perspective pourtant encore lointaine ou le produit d'une imagination surexcitée pour une trop proche réalité. Ce que nous mettons en œuvre dans ce climat paraît déjà lent. Il est difficile de faire comprendre les raisons pour lesquelles un avion Mirage choisi en 1961 n'entrera en service qu'en 1965. Entre le résultat d'un développement des matériels et leur production de série se dressent les obstacles trop peu connus de la fabrication, de ses travaux préparatoires, de la création d'ateliers et d'outillage, du recrutement de main-d'œuvre qualifiée, du frein qu'impose la surcharge du marché du travail, de l'obligation enfin d'échelonner les dépenses et de respecter un budget dont les limites sont fixées pour un certain nombre d'années. On ne peut guère éviter de telles difficultés. Mais elles impliquent que nous prenions les décisions de base assez tôt pour que la ligne générale de notre action reste identique à celle de l'évolution. Les exigences de nos subordonnés sont génératrices de progrès. La réponse que nous leur donnons conditionne le degré de confiance qu'on peut avoir dans l'armée, et qu'il faut maintenir très haut pour maintenir par là même la volonté de défense du peuple suisse.

Souvent et à juste titre, nous entendons affirmer que notre effort militaire serait vain s'il ne s'appuyait sur la ferme résolution, sur la décision personnelle de chacun de nos concitoyens de revendiquer son droit à l'existence. En inversant aujourd'hui le raisonnement et en accordant la priorité au facteur de préparation technique, j'ai voulu m'élever d'entrée de cause contre l'attitude des hommes qui se disent,

bien sûr, partisans de la défense nationale, mais qui sèment néanmoins le doute en excipant de l'insuffisance de nos moyens. Dans les circonstances actuelles, l'argument s'empare aisément des esprits enclins à céder à la facilité. Les apparences peuvent jouer contre nous. Elles ont toujours joué contre nous. A des fins politiques souvent, on oublie ou veut oublier une notion de force relative. On raisonne comme si la possibilité d'éviter une guerre était strictement liée à celle d'empêcher l'invasion ou d'anéantir l'adversaire. C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler sans cesse que le problème qui se pose est celui du prix que nous serions capables d'imposer à l'agresseur, un prix qui doit être coûteux au regard du rendement possible de l'opération. Le jeu des serviteurs d'une idéologie totalitaire est parfaitement clair : devant l'effort d'équiper et d'instruire une armée moderne, il consiste à souligner l'insuffisance inévitable d'une telle armée, l'impossibilité d'atteindre un état de préparation idéal. Tant de folles dépenses — dit-on — feraient mieux l'affaire des œuvres de charité et d'amour. Et si nous n'accomplissons pas résolument cet effort dans sa direction la plus moderne, le jeu n'a pas de peine à exploiter l'idée du sacrifice inutile. Dans l'un et l'autre cas, l'adversaire agit inlassablement. Pareil à l'explosif, il s'acharne avec davantage d'efficacité contre la résistance.

Quelles vont être par conséquent nos préoccupations d'avenir ?

Indépendamment des questions qui touchent au perfectionnement constant de l'armée, de son équipement et de ses méthodes de combat, ces préoccupations se situeront essentiellement sur le plan des actions d'ordre psychologique et moral.

La réforme de l'armée a été conçue de manière à permettre dorénavant une adaptation progressive de l'appareil militaire aux exigences de la guerre moderne. C'est un problème à suivre avec le concours des forces et des compétences voulues. Mais le fait d'avoir effectué cette réforme accroît notre responsabilité. Mieux la préparation de notre défense nationale

sera assurée, plus puissants aussi seront les moyens qui agiront contre elle. Notre état de vigilance doit être constant. Tout relâchement comporte les risques du retard ou du vide. Il est clair qu'en ce moment l'insécurité générale, la multiplication des foyers de conflits, le raidissement des positions politiques qui s'affrontent nous tiennent en haleine et contribuent à faciliter la réalisation des projets militaires. Ceux-ci répondent à l'inquiétude qui se manifeste dans une partie de l'opinion publique. Si favorables qu'elles soient pour notre défense nationale, ces conditions constituent des facteurs de durée limitée au-delà desquels il faut prévoir ce qui pourrait suivre.

Quelles seront les circonstances susceptibles de nuire à la continuité de notre préparation militaire? Nous en trouverons les sources aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine politique.

L'extraordinaire prospérité dont nous bénéficions, l'accoutumance au confort et au luxe, une manière de vivre portent en elles les germes d'un affaiblissement de notre résistance physique et morale. Ne serions-nous pas enclins à considérer à la longue le niveau d'existence que nous avons atteint comme une chose tout à fait naturelle, une sorte de fin en soi, de statut idéal qu'on pourrait être tenté de faire durer à n'importe quel prix?

Nul de nous ne peut dire par exemple dans quel sens s'orientera le phénomène de l'intégration économique européenne. Les décisions que nous avons prises jusqu'à maintenant dans ce domaine ont été inspirées de notre souci d'ajouter à la politique de neutralité le complément nécessaire de la solidarité. Nous nous associons à une entreprise qui devrait conduire à recréer l'unité de l'Europe occidentale. Le but sera-t-il atteint dans des conditions compatibles avec les exigences de la neutralité? Nous ne saurions l'affirmer. Si la question devait se poser un jour pour notre pays de décider s'il accepterait ou non d'être partie au contrat d'une organisation subordonnée à une autorité supra-nationale, ou liée

politiquement et territorialement au bloc d'une alliance militaire, quelle serait notre réaction? Aurions-nous la force de sacrifier des intérêts matériels pour sauvegarder notre indépendance?

En d'autres termes, et dans l'hypothèse où nous serions appelés à opérer ce choix, pourrions-nous résister à un courant qui apparaîtrait à certains comme celui du sens inévitable de l'histoire? Serions-nous encore en mesure de faire acte de fidélité au principe de nos origines et à la raison d'être de la Confédération?

Une hypothèse, certes, n'est qu'une hypothèse et le cours de la vie se charge souvent de l'écarter. Nous avons pourtant le devoir de l'envisager. Celle que je viens d'évoquer est l'une des formes de la menace qui pourrait peser sur notre vie nationale. Il en est une autre à laquelle nous voulons songer : c'est celle d'une expansion idéologique qui pousserait son emprise sur tout le continent — pour ne pas dire sur le monde entier — et à laquelle nous serions finalement parmi les seuls à nous opposer. Alors que stratégiquement, en tant qu'objectif militaire, notre pays pourrait présenter moins d'intérêt qu'autrefois dans une guerre généralisée, rien ne dit qu'il ne serait pas un jour un objectif essentiel pour les forces politiques qui voudraient abattre sa résistance. Nous pourrions nous trouver dans cette situation paradoxale que l'armée entraînée dans le but de prévenir ou de s'opposer à l'invasion du pays deviendrait, du fait de son existence et de son influence, la raison même d'une telle menace. Il faut avoir le courage de considérer les choses en face et de prévoir, jusqu'aux plus lointaines conséquences, la portée des mesures que nous jugeons nécessaire de prendre. Dans la situation que je viens d'envisager, et au même titre que dans toutes celles que nous pouvons imaginer, il n'est aucun doute que notre devoir serait de combattre. Une résistance — fût-elle apparemment sans espoir — aux pressions les plus puissantes demeurera toujours la condition qui nous permettra de reconquérir, le moment venu, et quelles que soient la durée et

le poids des épreuves que nous aurions subies, la reconnaissance de notre droit à l'existence.

Devant la tendance générale à la formation des grands ensembles économiques et politiques, beaucoup parmi nous s'interrogent sur le destin de la Suisse. Ils se demandent s'il est juste que nous nous tenions à la position de neutralité. Loin de nous, certes, l'idée que nous pourrions vivre aujourd'hui en fermant portes et fenêtres de la maison. Des possibilités immenses nous sont offertes d'étendre le rayonnement que nous pouvons exercer à de vastes espaces et à des peuples innombrables. L'exemple de notre organisation fédéraliste peut faire école dans un monde qui est à la recherche de facteurs d'équilibre. Cependant, et dans la mesure où nous voyons s'élargir nos champs d'activité, il est clair — et nous devons en avoir la conviction — que notre rôle sera fonction directe de nos ressources propres, de notre force intérieure, de notre génie, des moyens physiques, intellectuels et spirituels que nous saurons engager pour sauvegarder l'indépendance et maintenir intacte l'idée de la vraie liberté. Ce ne sont pas là des mots. Nul ne peut contester que notre force relative, ce que nous représentons, dépasse en proportion l'importance du pays ou le chiffre de sa population. Nous le devons pour beaucoup à l'armée, qui a consolidé le lien fédéral et qui a donné à notre jeunesse une école incomparable de vie civique et sociale. Nous le devons, de manière plus générale, à l'effort par soi-même du peuple suisse dans son ensemble. Il est à cet égard des principes de valeur immuable. Si nous sommes vigilants, si nous restons en garde contre certaines illusions, rien de ce comportement ne nous tient à l'écart des entreprises d'humanité et de paix. Nous voulons nous y associer au contraire pleinement, sous une forme qui donne à notre participation la valeur de l'engagement personnel. Pour agir de la sorte, il faut être libre. Il faut le demeurer face à des puissances, à des féodalités, à des tyrannies dont plusieurs ne ressemblent en rien à celles qui s'exerçaient sur nos ancêtres. Nous résisterons aux formes modernes de la

contrainte et de l'asservissement si nous savons ne pas changer d'attitude. A côté et cas échéant par l'effort des armes, nous accomplirons le devoir qui découle d'une conviction morale et d'une civilisation. L'avenir exigera que nous restions unis et disciplinés devant toutes les éventualités, et singulièrement devant les forces invisibles de la guerre psychologique. « Pour dominer la technique — a dit Bergson — il faut un supplément d'âme ». Ce sera vrai pour la nouvelle armée et pour la lutte de notre peuple contre les puissances subversives. Engageons-nous dans la prochaine étape de notre carrière d'officiers en choisissant pour but d'aider le pays à remplir sa mission. Nous serons à notre tour, après tant de générations qui s'y sont consacrées, des artisans de sa grandeur.

PAUL CHAUDET,
Conseiller fédéral

Au sujet des manœuvres du 1^{er} corps d'armée

(Printemps 1961)

De nombreux officiers m'ont demandé de publier l'exposé que j'ai présenté à Neuchâtel le 22 avril 1961. Grâce à l'obligeance de la R.M.S. et de son directeur le Colonel-brigadier Masson qui veut bien, une fois encore, accueillir avec bienveillance la prose de son ancien subordonné, je puis satisfaire à ces demandes qui prouvent l'intérêt que nos cadres portent à ces exercices et leur souci de parfaire à chaque occasion leur formation de chef.

Toutefois, je ne donnerai ici que la partie générale et introductive à cette critique qui seule me paraît présenter un intérêt peut-être plus durable et justifier une publication. Si le déroulement même des manœuvres et le cortège d'images fugitives qu'il est susceptible de laisser aux participants contribuent à créer dans le subconscient cette somme d'expériences personnelles, irremplaçables parce qu'individualisées, nées des hasards des combats autant que de la fluidité des engagements, personne n'ignore qu'aucun enseignement plus systé-